

@tout18

Internet **pour tous**
dans le Cher



atout18
c'est quoi ?

atout18 c'est le nom du réseau départemental haut débit conçu par le Conseil général pour réduire la fracture numérique et favoriser l'attractivité du Cher.

Le Département a chargé une société, Cher Haut Débit, de concevoir, de construire, d'exploiter et d'entretenir le réseau. Cet "opérateur" permet aux fournisseurs d'accès Internet de commercialiser leurs services aux entreprises, particuliers et collectivités locales.

Ce plan "Internet à haut débit pour tous" propre au Cher fédère 260 communes et intercommunalités.

Au total l'investissement se monte à 9,2 millions d'euros dont 6,45 millions de part publique.

Le WifiMax
comment
ça marche ?

Avec le **WifiMAX** la connexion Internet s'établit directement par le biais d'ondes radio : comme pour un poste de télévision, l'utilisateur relie son ordinateur à une antenne.

Le débit proposé est de 2 à 6 Mbit/s en émission et en réception.

Les relais émetteurs (190 sites d'émission dans le département) ont une portée de 5 à 6 km en ville comme en campagne.

Cette solution est idéale pour la résorption des zones mal couvertes par des solutions haut-débit filaires.

www.cg18.fr





Quand serai-je concerné ?

Les territoires et les communes concernés seront progressivement couverts à partir de septembre 2010 afin de desservir au plus vite les zones qui n'ont pas Internet ou qui ont des débits très faibles.

Il s'agit de réduire rapidement la fracture numérique et de couvrir l'ensemble du département à l'été 2011.

Pour plus d'informations voir le site www.atout18.fr

Comment faire pour bénéficier du réseau atout18 ?

- 1) Je **m'abonne** auprès d'un fournisseur d'accès Internet spécialisé en WifiMax (voir liste sur www.atout18.fr). Les offres dépendent du fournisseur d'accès Internet.
- 2) Un installateur **pose** chez moi une **antenne** individuelle pour recevoir le signal. S'ajoute le **kit de connexion** du fournisseur d'accès Internet choisi.
- 3) Je peux **surfer sur Internet** à ma guise et avoir accès à la téléphonie illimitée.
Le service proposé n'inclut pas la télévision, qui peut notamment être reçue via la TNT.

Pour tous renseignements, contacter
le Conseil général du Cher au **02 48 27 80 77**.